



COMMISSION NATIONALE DE TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE

**OBJET : REUNION de la COMMISSION NATIONALE, transformée en
Assemblée Générale à la demande unanime des Présents
Le samedi 7 octobre à 9 h 00 en visioconférence.**

PROCES VERBAL

PRESENTS :

Christophe MARTINEL, Président de la Commission Nationale de Tir sur Cible (CN TSC),
Président de la Commission Régionale (CR) de Normandie.
Ghislaine SECRET, Vice-Présidente de la CN TSC, Présidente de la CR AURA,
Jean-Gilles YVER, Vice-Président de CN TSC, Capitaine de l'équipe ELITE.
Philippe DEFIEUX, Secrétaire de la CN TSC,
Yves MALIET, Webmaster de la CN TSC.
Michel RENARD, Président de la CR Hauts de France, Responsable de l'arbitrage
Henry LAUR, représenté par Magali SCHWENCK, Présidente du Codep ARIEGE
Dominique DIDRY, Président de la CR ÎLE de France,
Carole PEUVION, Présidente de la Commission Interrégionale Bretagne Pays de Loire,
Antoine RODULFO, Président de la CR de la Réunion,
Arnaud MASSOVE, de la CR de la Réunion
Charles MERCIER GUYON, Médecin de la discipline, membre de la commission médicale de
la FFESSM.
Patrick AUDU, Responsable du Collège des Instructeurs Nationaux

ABSENTS EXCUSES :

Dominique GENARD, Président de la CR Centre Val de Loire.
Henry LAUR, Président de la CR Occitanie, représenté par Magali SCHWENCK présente,
Michel TOULA, Président de la CR Martinique,
Pierre MARTY, Président de la CR Nouvelle Aquitaine,
Laurent MOINEL, Président de la CR Grand EST,
Robert DALBESIO, Entraîneur de l'équipe ELITE.

ORDRE DU JOUR de la réunion

Christophe ouvre la séance à 9 h 10

1. Dernières actualités de la Fédération et de la discipline : Christophe

Dernière réunion du CDN : il nous faut envoyer le calendrier des compétitions.

Il nous est demandé d'avoir un responsable communication. Quel statut ?

Avoir aussi un référent pour suivre les 15 engagements précisés par la Fédération.

Camille Le Tallec, de la région Bretagne, pourrait être notre référente. Elle est très motivée pour prendre quelques responsabilités.

La Fédération demande que chaque arbitre/juge ait une compétence en secourisme.

L'objectif est d'avoir au moins un juge ou deux compétent en la matière lors de

chaque compétition, d'après Charles Mercier Guyon, notre médecin, qui demande le PV de la réunion qui a arrêté cette instruction.

Christophe précise qu'il n'y aura pas de réunion de commissions sportives lors de l'AG nationale de Bordeaux. Les 2 et 3 décembre, il n'y aura de présents à Bordeaux que Christophe, Ghislaine et Jean-Gilles. Pas de réunion de la commission nationale TSC à Bordeaux, même en visioconférence.

L'AG peut-elle se tenir aujourd'hui ? Les absents peuvent-ils prendre une décision contraire ? Si oui, ils doivent le faire savoir dans les jours suivants la réception de ce procès-verbal, en s'opposant à la décision des présents, décision précisée ci-après en rouge : **Les présents sont pour transformer cette réunion en AG, à l'unanimité.**

Au 15 octobre, aucun absent n'a fait part de son opposition à la tenue de cette AG.

Bilan de l'Open international de Caen la Mer : Christophe et Jean-Gilles

Le bilan a été envoyé aux Présidents de région par Christophe. Le prochain Open international aura lieu en URUGUAY, les 2 et 3 mars 2024. Le KOWEIT se propose pour 2025. Le CDN a félicité Christophe pour la tenue et la réussite de cet Open International. D'autres pays se portent candidats pour organiser les Open Internationaux suivants. Pas de compétition prévue pour les jeunes lors de ces Open.

Ce sera le même format que celui de CAEN.

Lors de l'Open de CAEN, des juges ont été formés et nommés, leur carte est en cours d'établissement.

Le sujet des déplacements est abordé. A priori la Fédération n'interviendra pas financièrement lors des Open Internationaux.

Des partenariats sont à développer, des sponsors à trouver, car le budget de la commission est limité.

2. Point trésorerie : Christophe ou Jean-Gilles

A la suite du dernier championnat de France, le bilan de trésorerie s'est traduit par un déficit d'environ 2500.00 euros.

Ghislaine et Jean-Gilles ont refait le point sur la trésorerie par la suite.

Il y a lieu de remplacer Dominique GENARD, qui a démissionné.

3. Désignation du chargé de trésorerie, à la suite de la démission de D GENARD

Christophe propose que Jean-Gilles prenne en charge ce domaine. Jean-Gilles a déjà piloté la trésorerie de la commission. Jean-Gilles a par ailleurs d'excellentes relations avec les services de la Fédération, et avec les responsables en charge de la trésorerie. Les présents sont pour cette nomination, à l'unanimité, moins une abstention (Île de France).

Une note sur le circuit des notes est à éditer : il faut envoyer la fiche de demande de remboursement avec les copies des notes de frais à Sandra, mais les originaux sont à adresser à Jean-Gilles, qui contrôlera avant envoi à Christophe pour signature.

Sandra règlera près le feu vert de Christophe.

5. Trouver pour la commission nationale un chargé de communication

Un stage étudiant par exemple, un jeune auto entrepreneur ? : Christophe et Ghislaine font des recherches. Ghislaine connaît une école de communication. Christophe connaît un jeune auto entrepreneur. Celui qui l'a aidé pour l'Open de CAEN. Charles propose de faire former la personne retenue.

Pour le suivi de la charte des 15 engagements éco-responsables du Ministère des Sports déclinés au sein de la Fédération et de notre discipline, Camille LE TALLEC et Paul POIGNAC pourraient faire d'excellents candidats pour aider la commission sur ce sujet.

Concernant le pigeage pour lequel Paul a développé une application innovante, la commission va lui demander de faire une démonstration à certains membres de la commission nationale.

Arnaud MASSOVE propose un nouveau matériau pour les cibles.

Discussion sur les plaques en stirodur, concernant la protection de l'environnement, en sachant que certaines servent de combustible pour le chauffage urbain.

6. La mise à jour du règlement des compétitions (fichier joint : les nouveautés sont surlignées en jaune). Michel.

Il n'y a plus d'annexe concernant les marques d'arbalètes, elle a été supprimée. Les arbalètes avec guide-flèche intégral sont acceptées.

Le Directeur de compétition doit être au moins JF 1.

Cette nouvelle version du règlement (10.2023) est adoptée à l'unanimité par les participants. Il peut être mis sur le site de la commission (merci Yves).

7. Le juge fédéral (fichier joint : organisation, conditions de candidature, attribution des titres). Les juges internationaux. Michel.

Document, daté de 09 2023, adressé par Michel aux Présidents de régions, adopté à l'unanimité des participants.

Une discussion s'engage sur l'âge minimum pour devenir Initiateur TSC. Il est possible pour un pratiquant de commencer la formation à partir de 16 ans, mais l'âge de 18 ans est maintenu pour devenir Initiateur. Le TSC a une particularité, à savoir, le maniement d'une arme.

La commission juridique doit être saisie, nous précise Charles, si l'on veut abaisser l'âge à 16 ans.

8. Prochain Championnat de France à Rennes en mai 2024 : Carole et Jean-Gilles

Piscine de Bréquigny.

Le samedi 25 mai à partir de 14 h 00, jusqu'au dimanche 15 heures.

60 compétiteurs

La Fédération recommande d'utiliser Hello Asso pour les inscriptions.

L'hébergement : à ce jour, il appartiendrait aux régions de s'organiser pour les réservations.

Carole nous confirmera l'organisation de la logistique.

Contrôle médical anti dopage inopiné possible lors d'un championnat de France. Avoir des escortes pour l'organisation (un homme et une femme). Entre 2 et 4 compétiteurs(trices) contrôlé(e)s.

9. Le Natur'Athlon de fin septembre en Bretagne : Ghislaine, Carole et Jean-Gilles.

Carole fait un bilan du Natur'Athlon de Fougères, qui s'est déroulé le 30 09 et le 1^{er} octobre. Du samedi après-midi et le dimanche matin. 36 compétiteurs étaient présents. Le club de Fougères a beaucoup œuvré pour la réussite de la manifestation. Avec une belle météo.

Freins : Une visibilité quasi nulle, d'où des distances diminuées lors des épreuves.

Le positif : un tiers des participants n'avaient jamais pratiqué le tir sur cible. Donc une belle promotion pour notre discipline.

Gros soutien de la Fédération pour le NATur'Athlon.

Les prochains Natur'Athlons : Ghislaine

Ghislaine propose d'initier un 1er CDF outdoor ? Si oui, quelle organisation ?

Proposition : faire un CDF sur 2 jours à La Gravière du Fort (eau très claire). Sur un week-end en juin. Ghislaine va nous proposer une organisation possible, dates et lieu.

Pour Beaumont sur Oise, en Île de France, Dominique Didry demande à Christophe de contacter Emmanuel CORREA.

Sujet proposé par Ghislaine : les ajouts au règlement du Natur'athlon suggérés par Yves, présentés au CDN de juin 2022, à soumettre à l'approbation des Présidents de région. Ghislaine nous adresse une nouvelle version du règlement avec les propositions de nouveautés surlignées.

Question de la Région Occitanie : concernant le prérequis pour participer à une première compétition. Aujourd'hui il faut le niveau T1. Magali propose de ne pas avoir de niveau minimum. Antoine propose de supprimer le niveau T1. Charles propose d'intégrer la notion d'expérimentation.

Christophe : peut-on mettre en place un T 0 (zéro) ou T D (débutant) sous la responsabilité d'un encadrant qui atteste que le participant est autonome.

Le T1 reste obligatoire pour le championnat de France.

Décision proposée : on expérimente sur un an la possibilité qu'un participant puisse participer à une compétition sans avoir le T1, dès lors qu'il est inscrit par un encadrant.

Les participants votent sur ce point et sont d'accord à l'unanimité pour cette expérimentation sur un an, pour la saison 2023 - 2024. Un bilan sera fait à l'issue, pour une reconduction ou un arrêt de cette possibilité.

10. Point à confirmer : Les conditions de sélection pour l'équipe Elite, conditions à confirmer ou à revoir ?

Le stage ELITE est budgétisé jusqu'au 31 août 2024.

Rappel de la sélection de l'équipe ELITE, cette sélection est confirmée lors de l'AG :

Rappel des propositions des Instructeurs Nationaux (lors de leur réunion du 15 10 22, animée par Patrick AUDU, sur les conditions de sélection de l'équipe ELITE : Patrick et Robert, propositions validées lors de l'AG de décembre 2022 :

- Inviter les plus de 16 ans, donc pas les Cadets.
- Avoir effectué 3 compétitions, en plus du championnat de France. Avec retour surface autorisé pour les Juniors.
- le nombre de compétiteurs sélectionnés pour l'équipe ELITE est de 12 : 5 Hommes Seniors et Masters, 3 Féminines Séniors et Masters, 4 Jeunes (Juniors H et F)
- Les meilleurs compétiteurs seront sélectionnables, dès lors qu'ils auront réalisé lors de chaque compétition, un minimum de 13500 points pour les Seniors et Masters Hommes, et de 13000 points pour les Féminines et les Jeunes.

Jean-Gilles et Robert pensent ne plus pouvoir assurer l'entraînement de l'équipe ELITE.

Jean-gilles va faire une information sur sa décision de ne plus entraîner l'équipe ELITE.

Un appel à proposition pour le poste de Capitaine et d'entraîneur de l'équipe ELITE est à faire par Christophe au sein de la commission. Le ou les candidats retenus seront présentés au DTN, en charge du Haut Niveau, qui arrêtera sa décision avec Christophe.

11. Réfléchir au départ du bi et super bi modifié. Départ au-dessus de la ligne des pas de tir, arrivée au même endroit : Jean-Gilles.

Point enlevé par Jean-Gilles à la suite d'échanges.

12. Le logiciel de gestion des compétitions : les dernières informations : Yves.

Pas de remarques particulières en dehors d'un développement possible d'un logiciel pour le Natur'Athlon.

13. Divers.

- Christophe nous informe de sa décision de valider le MEF2 de Yves MALIET. Yves qui a développé le logiciel des compétitions, a participé comme formateur à la formation des juges internationaux. Il a également assuré l'enregistrement des résultats lors de l'Open.

-Suite à la demande de Christophe, Charles, notre médecin, précise son intervention : La commission médicale de la FFESSM (CMPN) travaille actuellement à la demande du CDN sur la surveillance médicale de l'apnée et en particulierité sur les problèmes d'œdèmes pulmonaires.

Nous travaillons également sur les modalités de CACI et sur la surveillance des jeunes pratiquants du fait de l'évolution des pratiques de la FFESSM vers de plus jeunes pratiquants.

L'enjeu est de ne pas se contenter de discuter de l'intérêt et de la fréquence du CACI, mais aussi de recommander un suivi médical régulier avec les médecins traitants et/ou du sport, en élaborant des documents de présentation des activités à leur remettre pour qu'ils connaissent mieux nos pratiques.

Par ailleurs, Anne Henckes, présidente de la CMPN est contrainte de se mettre en retrait pour des raisons familiales graves et c'est Jean Pierre Pham Van qui prend la présidence De la CMPN pour l'année à venir.

Christophe remercie les présidents de Commissions Régionales d'envoyer à Philippe leur bilan, de la saison 2022 – 2023.

Christophe remercie les participants pour leur présence et leurs interventions, et clôture cette Assemblée Générale à 13 h 00.

Ce PV est adressé le 15 octobre 2023, après recueil des ajouts, compléments, corrections des participants.